

CONSEIL COMMUNAL DU 1 DÉCEMBRE 2018  
GEMEENTERAAD VAN 1 DECEMBER 2018

PROCÈS VERBAL  
PROCES-VERBAAL

**Présents**  
**Aanwezig**

Christian Beoziere, *Président du Conseil communal,/Voorzitter van de Gemeenteraad* ;  
Mohamed Ridouane Chahid, Véronique Levieux, Pascal Freson, Ali Ince, Martine Raets, Muriel Duquennois, Habibe Duraki, *Echevin(e)s/Schepenen* ;  
Rudi Vervoort, Guy Vanhengel, Ingrid Haelvoet, Marc Bondu, Alain Vander Elst, Georges Pollet, Hicham Talhi, Belma Tek, Véronique Mbombo Tshidimba, Firyan Kaplan, Jean-Philippe Mommart, Housini Chairi, Latifa Benallal, Martine Lion , Sébastien Lepoivre, Alessandro Zappala, Jean-Luc Muleo, Philip Surmont, Nordine El Farouri, Dirk Langhendries, Inês Rodrigues , Claire Finné, Elsjé Bouttelgier , Jennifer Grenier, Philippe Michotte, Arsim Jakupi, José Garcia Martin , *Conseillers communaux/Gemeenteraadsleden* ;  
Dirk Borremans, *Secrétaire communal/Gemeentesecretaris*.

Ouverture de la séance à 14:00  
Opening van de zitting om 14:00

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

La séance publique est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Christian Beoziere, Bourgmestre ff, suite à la convocation écrite du Collège des Bourgmestre et Echevins du 20 novembre 2018. De openbare zitting wordt geopend om 14.00 uur onder het voorzitterschap van de Heer Christian Beoziere, dd Burgemeester, ingevolge de schriftelijke oproeping van het College van Burgemeester en Schepenen van 20 november 2018.

Monsieur Christian Beoziere communique que l'administration communale a été informée par le Collège juridictionnel de la Région de Bruxelles-Capitale qu'en application de l'article 75, §2, alinéa 3 du Code électoral communal bruxellois, le résultat de l'élection du conseil communal tel qu'il a été proclamé par le bureau principal est devenu définitif le 28 novembre 2018.

De Christian Beoziere deelt mede dat het gemeentebestuur er door het Rechtscollege van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest van in kennis gesteld werd dat het resultaat van de gemeenteraadsverkiezingen zoals het door het hoofdbureau werd afgekondigd, in toepassing van artikel 75, §2, alinea 3 van het Brussels gemeentelijk kieswetboek op datum van 28 november definitief is geworden.

Il est donné lecture des noms des personnes qui, conformément au résultat du scrutin, sont désignées à siéger comme conseiller communal, à savoir:

Er wordt lezing gegeven van de namen van de personen die, overeenkomstig de verkiezingsuitslag, aangewezen werden om als gemeenteraadslid te zetelen, te weten:

Pour la liste n° 1 – Voor de lijst nr 1 – HUMANISTES EVEROIS – Madame – Mevrouw:  
Mbombo Tshidimba Sylvie.

Pour la liste n° 2 – Voor de lijst nr 2 – ECOLO-GROEN – Mesdames et Messieurs – De Dames en Heren:  
Talhi Hicham, Lion Martine, Rodrigues Inês, Guillaume Mathilde, Finné Claire, Mommart Jean-Philippe, Collard Claire.

Pour la liste n° 4 – Voor de lijst nr 4 – DEFI – Mesdames et Messieurs – De Dames en Heren :  
Freson Pascal, Duquennois Muriel, Grenier Jennifer, Jakupi Arsim.

Pour la liste n° 8 – Voor de lijst nr 8 – NVA – Monsieur – De Heer:  
Surmont Philip.

Pour la liste n° 12 – Voor de lijst nr 12 – MR – Mesdames et Messieurs – De Dames en Heren:  
Vander Elst Alain, Tek Belma, Bondu Marc, Langhendries Dirk, Bouttelgier Elsje, Michotte Philippe

Pour la liste n° 13 – Voor de lijst nr 13 – LISTE DU BOURGMESTRE – Mesdames et Messieurs – De Dames en Heren :

Vervoort Rudi, Levieux Véronique, Chahid Ridouane, Ince Ali, Lepoivre Sébastien, Vanhengel Guy, Zappala Alessandro, Duraki Habibe, Muleo Jean-Luc, Vervoort Mathieu, El Farouri Nordine, Benallal Latifa, Kaplan Firyan, Raets Martine, Beoziere Christian, Haelvoet Ingrid.

Il est constaté qu'une majorité de ces élus sont présents.  
Er wordt vastgesteld dat een meerderheid van deze verkozenen aanwezig zijn.

#### Vérification des pouvoirs - incompatibilités Nazicht van de geloofsbrieven - onverenigbaarheden

Les incompatibilités et les conditions d'éligibilité ont été rappelées par écrit aux élus.  
Il est constaté que personne a signalé ne plus remplir les conditions d'éligibilité déterminées par l'article 65 du code électoral communal bruxellois ou de se trouver dans un cas d'incompatibilité du chef de parenté ou de l'exercice de fonctions prévus aux articles 71, 73, et 74 de la nouvelle loi communale ou d'autres dispositions légales.  
Par conséquent, rien ne s'oppose à ce que ces élus soient admis à prêter le serment déterminé par l'article 80 de la nouvelle loi communale.

De verkozenen werden schriftelijk herinnerd aan de onverenigbaarheden en de verkiesbaarheidsvoorwaarden. Er wordt vastgesteld dat niemand heeft gemeld niet meer aan de verkiesbaarheidsvoorwaarden vastgesteld door het artikel 65 van het Brussels kieswetboek te voldoen of zich in een toestand van onverenigbaarheid wegens verwantschap of de uitoefening van functies voorzien in de artikelen 71, 73 en 74 van de Nieuwe gemeentewet of andere wettelijke bepalingen te bevinden.  
Dienvolgens bestaat er geen bezwaar dat deze verkozenen de eed zouden afleggen bepaald bij artikel 80 van de nieuwe gemeentewet.

#### Prestation de serment et installation des conseillers communaux Eedaflegging en installatie van de gemeenteraadsleden

Monsieur Christian Beoziere, Président, invite les élus à prêter le serment.  
De Heer Christian Beoziere, Voorzitter, verzoekt de verkozenen de eed af te leggen.  
Prêtent successivement en séance publique et entre les mains de Monsieur Christian Beoziere le serment:  
"Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge" :  
Leggen achtereenvolgens in openbare vergadering in handen van de Heer Christian Beoziere de eed af:  
"Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de grondwet en aan de wetten van het Belgische volk":

-Vanhengel Guy, in het nederlands en het frans ;  
-Bondu Marc, en français;

- Haelvoet Ingrid, in het nederlands;
- Vander Elst Alain, en français;
- Freson Pascal, en français ;
- Ince Ali, en français ;
- Talhi Hicham, en français ;
- Chahid Ridouane, en français et en néerlandais ;
- Tek Belma, en français ;
- Mbombo Tshidimba Sylvie, en français ;
- Kaplan Firyan, en français ;
- Raets Martine, in het nederlands en het frans ;
- Mommart Jean-Philippe, en français ;
- Benallal Latifa, en français ;
- Levieux Véronique, en français et en néerlandais ;
- Lion Martine, en français ;
- Lepoivre Sébastien, en français ;
- Duquennois Muriel, en français ;
- Zappala Alessandro, en français ;
- Duraki Habibe, en français ;
- Muleo Jean-Luc, en français ;
- Surmont Philip, in het nederlands en in het frans ;
- El Farouri Nordine en français;
- Langhendries Dirk, in het nederlands ;
- Rodrigues Inês, en français;
- Finné Claire, en français;
- Bouttelgier Elsje, in het nederlands ;
- Grenier Jennifer, en français;
- Michotte Philippe, en français;
- Jakupi Arsim, en français.

Ces membres sont déclarés installés dans leur fonction de conseiller communal.  
Deze leden worden in hun functie van gemeenteraadslid geïnstalleerd verklaard.

Monsieur Christian Beoziere explique que Monsieur Rudi Vervoort, Bourgmestre, qui a déjà prêté serment en qualité de bourgmestre, est dispensé de prêter serment en qualité de conseiller communal.  
De Heer Christian Beoziere legt uit dat de Heer Rudi Vervoort, Burgemeester, die de eed als burgemeester reeds afgelegd heeft, vrijgesteld is van de aflegging van de eed als gemeenteraadslid.

Monsieur Christian Beoziere explique qu'il ne peut recevoir son propre serment en qualité de conseiller communal et qu'il est à considérer comme empêché comme président pour l'accomplissement de cette formalité. Il est remplacé conformément à l'article 14 de la nouvelle loi communale par Madame Martine Raets, l'échevine sortante la première dans l'ordre des échevins sous la précédente législature et qui a été réinstallée en qualité de conseillère communale.

Monsieur Christian Beoziere cède la présidence à Madame Martine Raets.

Monsieur Christian Beoziere prêche serment en français entre les mains de Madame Martine Raets.

Ensuite, il reprend la présidence de la séance.

De Heer Christian Beoziere legt uit dat hij zijn eigen eed als gemeenteraadslid niet kan aanvaarden en dat hij als voorzitter als verhinderd dient beschouwd te worden voor het vervullen van deze formaliteit. Hij wordt conform het artikel 14 van de Nieuwe gemeentewet vervangen door Mevrouw Martine Raets, de uittredende schepen die eerst staat in de orde der schepenen onder het vorige bestuur en die opnieuw geïnstalleerd werd als gemeenteraadslid.

De Heer Christian Beoziere draagt het voorzitterschap over aan Mevrouw Martine Raets.

De Heer Christian Beoziere legt de eed af in het Frans in de handen van Mevrouw Martine Raets. Vervolgens neemt hij opnieuw het voorzitterschap van de vergadering over.

Désistement des membres élus et installation de leurs suppléants

Afstand van het mandaat van verkozen leden en aanstelling van plaatsvervangers

Il est pris connaissance de la lettre du 16 novembre 2018 de Monsieur Mathieu Vervoort, 10<sup>ème</sup> élu de la liste Liste du bourgmestre, déclarant se désister de son mandat de conseiller communal.

Il est pris acte de cette lettre de désistement.

Il s'avère que jusqu'à ce jour Monsieur Georges Pollet, 1<sup>er</sup> suppléant de la Liste du bourgmestre, n'a pas cessé de remplir toutes les conditions d'éligibilité requises par l'article 65 du code électoral communal bruxellois et qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité ou d'exclusion prévu par les articles 71, 73 et 74 de la nouvelle loi communale ou une autre disposition légale.

En conséquence Monsieur Georges Pollet est admis à prêter serment.

Er wordt kennis genomen van de brief van 16 november 2018 van Mijnheer Mathieu Vervoort, 10de verkozene van de Lijst van de burgemeester, waarbij hij verklaart afstand te doen van zijn mandaat van gemeenteraadslid.

Er wordt akte genomen van deze brief houdende afstand van het mandaat.

Er blijkt dat tot op heden Mijnheer Georges Pollet, 1ste opvolger voor de Lijst van de burgemeester, niet opgehouden heeft aan alle verkiesbaarheidsvoorwaarden voorzien door het artikel 65 van het Brussels gemeentelijk kieswetboek te voldoen en dat hij zich niet bevindt in een geval van uitsluiting of onverenigbaarheid voorzien door de artikelen 71, 73, en 74 van de nieuwe gemeentewet of een andere wettelijke bepaling.

Bijgevolg wordt Mijnheer Georges Pollet toegelaten tot het afleggen van de eed.

Il est pris connaissance de la lettre du 13 novembre 2018 de Madame Mathilde Guillaume, 4<sup>ème</sup> élue de la liste ECOLO-GROEN, déclarant se désister de son mandat de conseillère communale.

Il est pris acte de cette lettre de désistement.

Il s'avère que jusqu'à ce jour Monsieur Housini Chairi, 1<sup>er</sup> suppléant de la liste ECOLO-GROEN, n'a pas cessé de remplir toutes les conditions d'éligibilité requises par l'article 65 du code électoral communal bruxellois et qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité ou d'exclusion prévu par les articles 71, 73 et 74 de la nouvelle loi communale ou une autre disposition légale.

En conséquence Monsieur Housini Chairi est admis à prêter serment.

Er wordt kennis genomen van de brief van 13 november 2018 van Mevrouw Mathilde Guillaume, 4de verkozene van de lijst ECOLO-GROEN, waarbij zij verklaart afstand te doen van haar mandaat van gemeenteraadslid.

Er wordt akte genomen van deze brief houdende afstand van het mandaat.

Er blijkt dat tot op heden Mijnheer Housini Chairi, 1ste opvolger voor de lijst ECOLO-GROEN, niet opgehouden heeft aan alle verkiesbaarheidsvoorwaarden voorzien door het artikel 65 van het Brussels gemeentelijk kieswetboek te voldoen en dat hij zich niet bevindt in een geval van uitsluiting of onverenigbaarheid voorzien door de artikelen 71, 73 en 74 van de nieuwe gemeentewet of een andere wettelijke bepaling.

Bijgevolg wordt Mijnheer Housini Chairi toegelaten tot het afleggen van de eed.

Il est pris connaissance de la lettre du 6 novembre 2018 de Madame Claire Collard, 7<sup>ème</sup> élue de la liste ECOLO-GROEN, déclarant se désister de son mandat de conseillère communale.

Il est pris acte de cette lettre de désistement.

Il s'avère que jusqu'à ce jour Monsieur José Garcia Martin, 2<sup>ième</sup> suppléant de la liste ECOLO-GROEN, n'a pas cessé de remplir toutes les conditions d'éligibilité requises par l'article 65 du code électoral communal bruxellois et qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité ou d'exclusion prévu par les articles 71, 73 et 74 de la nouvelle loi communale ou une autre disposition légale.

En conséquence Monsieur José Garcia Martin est admis à prêter serment.

Er wordt kennis genomen van de brief van 6 november 2018 van Mevrouw Claire Collard, 7de verkozene van de lijst ECOLO-GROEN, waarbij zij verklaart afstand te doen van haar mandaat van gemeenteraadslid.

Er wordt akte genomen van deze brief houdende afstand van het mandaat.

Er blijkt dat tot op heden Mijnheer José Garcia Martin, 2de opvolger voor de lijst ECOLO-GROEN, niet opgehouden heeft aan alle verkiesbaarheidsvoorwaarden voorzien door het artikel 65 van het Brussels gemeentelijk kieswetboek te voldoen en dat hij zich niet bevindt in een geval van uitsluiting of onverenigbaarheid voorzien door de artikelen 71, 73 en 74 van de nieuwe gemeentewet of een andere wettelijke bepaling.

Bijgevolg wordt Mijnheer José Garcia Martin toegelaten tot het afleggen van de eed.

Messieurs Georges Pollet, Housini Chairi et José Garcia Martin sont introduits et prêtent en séance publique, entre les mains de Monsieur Christian Beoziere le serment suivant:

“Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge”.

De Heren Georges Pollet, Housini Chairi en Jose Garcia Martin worden tot de zittingszaal toegelaten en leggen in openbare zitting in handen van de Heer Christian Beoziere de volgende eed af:

“Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de grondwet en aan de wetten van het Belgische volk”

-Georges Pollet, en français et en néerlandais;

-Housini Chairi, en français;

-José Garcia Martin, en français.

Messieurs Georges Pollet, Housini Chairi et José Garcia Martin sont déclarés installés dans leur fonction de conseiller communal.

De Heren Georges Pollet, Housini Chairi en José Garcia Martin worden in hun functie van gemeenteraadslid geïnstalleerd verklaard.

#### Elaboration du tableau de préséance des conseillers

#### Vaststelling van de rangorde der raadsleden

#### Le tableau de préséance est arrêté comme suit:

De rangorde wordt als volgt vastgelegd:

<b><u>TABLEAU DE PRESEANCE DES CONSEILLERS COMMUNAUX</u></b>			
<b>Nom et prénom</b>	<b>Date de la première entrée en fonction en qualité de conseiller</b>	<b>Date de la dernière élection</b>	<b>Nombre des suffrages obtenus lors de la dernière élection</b>
VERVOORT, Rudi	03.01.1989	14.10.2018	6412
VANHENGEL, Guy	03.01.1989	14.10.2018	504
BONDU, Marc	05.01.2001	14.10.2018	354
HAELVOET, Ingrid	05.01.2001	14.10.2018	321
VANDER ELST, Alain	02.12.2006	14.10.2018	2538
FRESON, Pascal	02.12.2006	14.10.2018	1770
INCE, Ali	02.12.2006	14.10.2018	618

POLLET, Georges	18.12.2006	14.10.2018	261
TALHI, Hicham	01.12.2012	14.10.2018	2666
CHAHID, Mohamed	01.12.2012	14.10.2018	1783
TEK, Belma	01.12.2012	14.10.2018	1290
MBOMBO TSHIDIMBA, Véronique	01.12.2012	14.10.2018	392
KAPLAN, Firyan	01.12.2012	14.10.2018	366
RAETS, Martine	01.12.2012	14.10.2018	359
BEOZIERE, Christian	01.12.2012	14.10.2018	325
MOMMART, Jean- Philippe	01.12.2012	14.10.2018	233
CHAIRI, Housini	29.09.2016	14.10.2018	180
BENALLAL, Latifa	28.09.2017	14.10.2018	368
LEVIEUX, Véronique	01.12.2018	14.10.2018	2713
LION, Martine	01.12.2018	14.10.2018	1929
LEPOIVRE, Sébastien	01.12.2018	14.10.2018	543
DUQUENNOIS, Muriel	01.12.2018	14.10.2018	534
ZAPPALA, Alessandro	01.12.2018	14.10.2018	495
DURAKI, Habibe	01.12.2018	14.10.2018	472
MULEO, Jean-Luc	01.12.2018	14.10.2018	461
SURMONT, Philip	01.12.2018	14.10.2018	434
EL FAROURI, Nordine	01.12.2018	14.10.2018	370
LANGHENDRIES, Dirk	01.12.2018	14.10.2018	293
RODRIGUES, Inês	01.12.2018	14.10.2018	256
FINNE, Claire	01.12.2018	14.10.2018	234
BOUTTELGIER, Elsje	01.12.2018	14.10.2018	218
GRENIER, Jennifer	01.12.2018	14.10.2018	203
MICHOTTE, Philippe	01.12.2018	14.10.2018	182
JAKUPI, Arsim	01.12.2018	14.10.2018	172
GARCIA MARTIN, José	01.12.2018	14.10.2018	154

Election et prestation de serment des Echevins  
Verkiezing en eedaflegging van de Schepenen

Le président rappelle que, conformément à la nouvelle loi communale, il y a lieu de procéder séance tenante, par scrutin secret en séance publique à l'élection de 7 échevins, en remplacement des échevins dont le mandat a expiré.

Il communique qu'il a reçu un acte de présentation pour chaque mandat d'échevin, soit:

Pour le mandat de 1er échevin: Ridouane Chahid

2ème échevin: Christian Beoziere

3ème échevin: Véronique Levieux

4ème échevin : Pascal Freson

5ème échevin: Ali Ince

6ème échevin: Martine Raets

7ème échevin: Muriel Duquennois

Le président procède alors à l'examen de la recevabilité des actes écrits de présentation et les déclare recevables.

De voorzitter herinnert er aan dat overeenkomstig de nieuwe gemeentewet ter zitting bij geheime stemming en in openbare vergadering moet overgegaan worden tot de verkiezing van 7 schepenen, in vervanging van de schepenen wier mandaat ten einde is.

Hij deelt mede dat hij voor elk schepenambt één voordrachtakte ontvangen heeft, hetzij:

Voor het mandaat van 1ste schepen: Ridouane Chahid

2de schepen: Christian Beoziere

3de schepen: Véronique Levieux

4de schepen: Pascal Freson

5de schepen: Ali Ince

6de schepen: Martine Raets

7de schepen: Muriel Duquennois

De voorzitter onderzoekt vervolgens de ontvankelijkheid van de schriftelijke akten en verklaart ze ontvankelijk.

Il est procédé à un scrutin secret global:

Er wordt tot één globale geheime stemming overgegaan:

35 membres prennent part au scrutin secret. Un même nombre de bulletins est retrouvé dans l'urne.

35 leden nemen deel aan de stemming. Een zelfde aantal stembiljetten wordt in de urne teruggevonden.

Pour la fonction de 1er échevin la candidature de Monsieur Ridouane Chahid a été valablement présentée par écrit.

Monsieur Ridouane Chahid obtient 20 voix "POUR" et 14 voix "CONTRE".

Un bulletin nul a été trouvé dans l'urne.

La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Par conséquent, Monsieur Ridouane Chahid, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 1er échevin.

Voor het ambt van 1ste schepen werd de kandidatuur van de Heer Ridouane Chahid geldig schriftelijk voorgedragen.

De Heer Ridouane Chahid behaalt 20 stemmen "VOOR" en 14 stemmen "TEGEN".

Eén ongeldig stembiljet werd gevonden in de urne.

De volstreekte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Aangezien de Heer Ridouane Chahid de volstreekte meerderheid van stemmen behaalde wordt hij uitgeroepen tot 1ste schepen.

Pour la fonction de 2ème échevin la candidature de Monsieur Christian Beoziere a été valablement présentée par écrit.

Monsieur Christian Beoziere obtient 21 voix “POUR” et 13 voix “CONTRE”.

Un bulletin nul a été trouvé dans l’urne.

La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Par conséquent, Monsieur Christian Beoziere, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 2ème échevin.

Voor het ambt van 2de schepen werd de kandidatuur van de Heer Christian Beoziere geldig schriftelijk voorgedragen.

De Heer Christian Beoziere behaalt 21 stemmen “VOOR” en 13 stemmen “TEGEN”.

Eén ongeldig stembiljet werd gevonden in de urne.

De volstreekte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Aangezien de Heer Christian Beoziere de volstreekte meerderheid van stemmen behaalde wordt hij uitgeroepen tot 2de schepen.

Pour la fonction de 3ème échevine la candidature de Madame Véronique Levieux a été valablement présentée par écrit.

Madame Véronique Levieux obtient 20 voix “POUR” et 14 voix “CONTRE”.

Un bulletin nul a été trouvé dans l’urne.

La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Par conséquent, Madame Véronique Levieux, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 3ème échevine.

Voor het ambt van 3de schepen werd de kandidatuur van Mevrouw Véronique Levieux geldig schriftelijk voorgedragen.

Mevrouw Véronique Levieux behaalt 20 stemmen “VOOR” en 14 stemmen “TEGEN”.

Eén ongeldig stembiljet werd gevonden in de urne.

De volstreekte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Aangezien Mevrouw Véronique Levieux de volstreekte meerderheid van stemmen behaalde wordt zij uitgeroepen tot 3de schepen.

Pour la fonction de 4ème échevin la candidature de Monsieur Pascal Freson a été valablement présentée par écrit.

Monsieur Pascal Freson obtient 20 voix “POUR” et 14 voix “CONTRE”.

Un bulletin nul a été trouvé dans l’urne.

La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Par conséquent, Monsieur Pascal Freson, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 4ème échevin.

Voor het ambt van 4de schepen werd de kandidatuur van de Heer Pascal Freson geldig schriftelijk voorgedragen.

De Heer Pascal Freson behaalt 20 stemmen “VOOR” en 14 stemmen “TEGEN”.

Eén ongeldig stembiljet werd gevonden in de urne.

De volstreekte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Aangezien de Heer Pascal Freson de volstreekte meerderheid van stemmen behaalde wordt hij uitgeroepen tot 4de schepen.

Pour la fonction de 5ème échevin la candidature de Monsieur Ali Ince a été valablement présentée par écrit.

Monsieur Ali Ince obtient 20 voix “POUR” et 14 voix “CONTRE”.

Un bulletin nul a été trouvé dans l’urne.

La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Par conséquent, Monsieur Ali Ince, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 5ème échevin.

Voor het ambt van 5de schepen werd de kandidatuur van de Heer Ali Ince geldig schriftelijk voorgedragen.



De Heer Ali Ince behaalt 20 stemmen “VOOR” en 14 stemmen “TEGEN”.

Eén ongeldig stembiljet werd gevonden in de urne.

De volstreekte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Aangezien de Heer Ali Ince de volstreekte meerderheid van stemmen behaalde wordt hij uitgeroepen tot 5de schepen.

Pour la fonction de 6ème échevine la candidature de Madame Martine Raets a été valablement présentée par écrit.

Madame Martine Raets obtient 20 voix “POUR” et 14 voix “CONTRE”.

Un bulletin nul a été trouvé dans l’urne.

La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Par conséquent, Madame Martine Raets, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 6ème échevine.

Voor het ambt van 6de schepen werd de kandidatuur van Mevrouw Martine Raets geldig schriftelijk voorgedragen.

Mevrouw Martine Raets behaalt 20 stemmen “VOOR” en 14 stemmen “TEGEN”.

Eén ongeldig stembiljet werd gevonden in de urne.

De volstreekte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Aangezien Mevrouw Martine Raets de volstreekte meerderheid van stemmen behaalde wordt zij uitgeroepen tot 6de schepen.

Pour la fonction de 7ème échevine la candidature de Madame Muriel Duquennois a été valablement présentée par écrit.

Madame Muriel Duquennois obtient 20 voix “POUR” et 14 voix “CONTRE”.

Un bulletin nul a été trouvé dans l’urne.

La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Par conséquent, Madame Muriel Duquennois, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 7ème échevine.

Voor het ambt van 7de schepen werd de kandidatuur van Mevrouw Muriel Duquennois geldig schriftelijk voorgedragen.

Mevrouw Duquennois behaalt 20 stemmen “VOOR” en 14 stemmen “TEGEN”.

Eén ongeldig stembiljet werd gevonden in de urne.

De volstreekte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Aangezien Mevrouw Muriel Duquennois de volstreekte meerderheid van stemmen behaalde wordt zij uitgeroepen tot 7de schepen.

Afin d’être installés dans leur fonction, le président invite les échevins élus à prêter le serment prévu par l’article 80 de la nouvelle loi communale.

Teneinde geïnstalleerd te worden in hun functie, verzoekt de voorzitter de verkozen schepenen de eed af te leggen voorzien door artikel 80 van de nieuwe gemeentewet.

Prêtent serment après qu’il a été constaté que ces conseillers communaux proclamés échevins ne présentent aucune des incompatibilités prévues à l’article 72 de la nouvelle loi communale ou dans d’autres législations :

Leggen de eed af nadat werd vastgesteld dat deze tot schepen uitgeroepen gemeenteraadsleden geen van de onverenigbaarheden vermeld in het artikel 72 van de nieuwe gemeentewet of in andere wetgevingen vertoonden:

- Ridouane Chahid, en français et en néerlandais,
- Véronique Levieux, en français et en néerlandais,
- Pascal Freson, en français,
- Ali Ince, en français,
- Martine Raets, in het nederlands en in het frans,

-Muriel Duquennois, en français,

Le président prend acte de ces prestations et déclare Mesdames et Messieurs Ridouane Chahid, Véronique Levieux, Pascal Freson, Ali Ince, Martine Raets et Muriel Duquennois installés dans leur fonction d'échevin. De voorzitter neemt akte van deze eedafleggingen en verklaart de Dames en Heren Ridouane Chahid, Véronique Levieux, Pascal Freson, Ali Ince, Martine Raets en Muriel Duquennois in hun functie van schepen geïnstalleerd.

Monsieur Christian Beoziere explique qu'il ne peut recevoir son propre serment en qualité d'échevin et qu'il est à considérer comme empêché comme président pour l'accomplissement de cette formalité. Il est remplacé conformément à l'article 14 de la nouvelle loi communale par Monsieur Ridouane Chahid, l'échevin le premier dans l'ordre des échevins élus pour cette nouvelle législature.

Monsieur Christian Beoziere cède la présidence à Monsieur Ridouane Chahid.

Monsieur Christian Beoziere prête serment en français et en néerlandais entre les mains de Monsieur Ridouane Chahid.

Ensuite, il reprend la présidence de la séance.

De Heer Christian Beoziere legt uit dat hij zijn eigen eed als schepen niet kan aanvaarden en dat hij als voorzitter verhinderd dient beschouwd te worden voor het vervullen van deze formaliteit. Hij wordt conform het artikel 14 van de Nieuwe gemeentewet vervangen door Mijnheer Ridouane Chahid, de schepen die eerst staat in de orde der schepenen verkozen voor deze nieuwe legislatuur.

De Heer Christian Beoziere draagt het voorzitterschap over aan Mijnheer Ridouane Chahid.

De Heer Christian Beoziere legt de eed af in het Frans en in het nederlands in de handen van Mijnheer Ridouane Chahid.

Vervolgens neemt hij opnieuw het voorzitterschap van de vergadering over.

Création d'un mandat d'échevin complémentaire et élection d'un échevin complémentaire.

Instelling van een bijkomend schepenambt en verkiezing van de bijkomende schepen.

Monsieur Christian Beoziere rappelle l'article 279 Par 1 de la nouvelle loi communale et porte à la connaissance du conseil que l'appartenance linguistique de 2 échevins peut être constatée. Il a déclaré être d'appartenance linguistique française; Madame Martine Raets a déclaré être d'appartenance linguistique néerlandaise.

De Heer Christian Beoziere herinnert aan het artikel 279 Par 1 van de nieuwe gemeentewet en brengt de gemeenteraad ter kennis dat van 2 verkozen schepenen de taalaanhorigheid kan worden vastgesteld. Hij heeft verklaard tot de franse taalaanhorigheid te behoren; Mevrouw Martine Raets heeft verklaard tot de nederlandse taalaanhorigheid te behoren.

La proposition de créer un mandat d'échevin complémentaire conformément à l'article 279 Par 1 pour la durée de cette législature s'entamant le 1er décembre 2018 est soumise au vote. Elle est acceptée par 21 voix pour, 14 voix contre et 0 abstentions.

Het voorstel over te gaan tot de instelling van een bijkomend schepenambt overeenkomstig het artikel 279 Par 1 voor de legislatuur die ingaat op 1 december 2018 wordt ter stemming gelegd. Het wordt aangenomen met 21 stemmen voor, 14 stemmen tegen bij 0 onthoudingen.

Le président rappelle que, conformément à la nouvelle loi communale, il y a lieu de procéder séance tenante, par scrutin secret en séance publique à l'élection du 8ème échevin.

Il communique qu'il a reçu un acte de présentation pour ce mandat d'échevin, à savoir de Madame Habibe Duraki.

Le président procède alors à l'examen de la recevabilité de l'acte écrit de présentation et le déclare recevable. De voorzitter herinnert er aan dat overeenkomstig de nieuwe gemeentewet ter zitting bij geheime stemming en in openbare vergadering moet overgegaan worden tot de verkiezing van de 8ste schepen.

Hij deelt mede dat hij voor dat mandaat één voordrachtsakte ontvangen heeft, te weten voor Mevrouw Habibe Duraki. De voorzitter onderzoekt vervolgens de ontvankelijkheid van de schriftelijke akte en verklaart hem ontvankelijk.

Il est procédé au scrutin secret:

Er wordt tot geheime stemming overgegaan:

Pour la fonction de 8ème échevine la candidature de Madame Habibe Duraki a été valablement présentée par écrit.

35 membres prennent part au scrutin secret. Un même nombre de bulletins est retrouvé dans l'urne dont un bulletin nul. La majorité absolue des voix est par conséquent fixée à 18 voix.

Madame Habibe Duraki obtient 20 voix "POUR" et 14 voix "CONTRE".

Par conséquent, Madame Habibe Duraki, ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 8ème échevine.

Voor het ambt van 8ste schepen werd de kandidatuur van Mevrouw Habibe Duraki geldig schriftelijk voorgedragen.

35 gemeenteraadsleden nemen deel aan de stemming. Eenzelfde aantal stembiljetten wordt in de stembus gevonden, waarvan 1 ongeldig stembiljet. De volstreckte meerderheid is derhalve vastgesteld op 18 stemmen.

Mevrouw Habibe Duraki behaalt 20 stemmen "VOOR" en 14 stemmen "TEGEN".

Aangezien Mevrouw Habibe Duraki de volstreckte meerderheid van stemmen behaalde wordt zij uitgeroepen tot 8ste schepen.

Afin d'être installée dans sa fonction, le président invite l'échevine élue à prêter le serment prévu par l'article 80 de la nouvelle loi communale.

Teneinde geïnstalleerd te worden in haar functie, verzoekt de voorzitter de verkozen schepen de eed af te leggen voorzien door artikel 80 van de nieuwe gemeentewet.

Prête serment après qu'il a été constaté que cette conseillère communale proclamée échevine ne présente aucune des incompatibilités prévues à l'article 72 de la nouvelle loi communale ou dans d'autres législations :

Legt de eed af nadat werd vastgesteld dat dit tot schepen uitgeroepen gemeenteraadslid geen van de onverenigbaarheden vermeld in het artikel 72 van de nieuwe gemeentewet of in andere wetgevingen vertoont:

Madame Habibe Duraki, en français.

#### Election des membres du Conseil de l'aide sociale et du Conseil de police.

#### Verkiezing van de leden van de Raad voor maatschappelijk welzijn en van de Politieraad.

Ensuite Monsieur le président donne lecture de l'article 12 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale relatif à l'élection des membres des conseils des centres publics d'action sociale et précise que l'élection aura lieu le lundi 10 décembre 2018 et que les actes de présentation seront reçus le lundi 3 décembre 2018 entre 16 et 19 heures.

Il donne également lecture de l'article 2 de l'AR du 20 décembre 2000 relatif à l'élection des membres du conseil de police dans chaque conseil communal et précise que l'élection aura lieu le lundi 10 décembre 2018 et que les actes de présentation ont été reçus le mardi 27 novembre 2018 entre 16 et 19 heures.

Daarop geeft de voorzitter nog lezing van het artikel 12 van de organieke wet van 8 juli 1976 houdende de openbare centra voor maatschappelijk welzijn en preciseert erbij dat deze verkiezing zal plaatshebben op maandag 10 december 2018 en dat de voordrachtakten in ontvangst zullen genomen worden op maandag 3 december 2018 tussen 16 en 19 uur.

Hij geeft eveneens lezing van het artikel 2 van het KB van 20 december 2000 betreffende de verkiezing in elke gemeenteraad van de leden van de politieraad en preciseert erbij dat de verkiezing zal plaats hebben op maandag 10 december 2018 en dat de akten van voordracht in ontvangst genomen werden op dinsdag 27 november 2018 tussen 16 en 19 uur.

Avant de lever la séance le président prononce le discours repris ci-dessous.

Alvorens de zitting op te heffen brengt de voorzitter de hieronder weergegeven toespraak.

Monsieur le Bourgmestre en titre,  
Mesdames les Échevines, Messieurs les Échevins,  
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,  
Chers Collègues,  
Beste collega's,  
Mesdames, Messieurs,  
Dames en heren,

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment à la fois fort mais aussi singulier.

C'est pour chacun de nous une émotion personnelle, à des degrés divers, mais une émotion vive qui nous touche au plus profond de nous-même.

Vandaag komen we volledig tot het besef wat het is om lokaal verkozen te zijn, het is één van de mooiste politieke mandaten die er bestaan.

C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action et de la force concrète.

Bref, c'est agir pour des réalisations qui se voient et qui touchent au plus près nos concitoyens.

Op het moment dat er diskrediet ontstaat in de politieke klasse, blijven de Everenaren zich vastklampen aan de persoonlijke relatie die ze kunnen onderhouden met hun verkozenen, diegenen die de Everenaren met de jaren leren kennen en die ze gedurende hun hele gemeentelijke mandaat kunnen aanspreken.

Mais l'émotion que chacun de nous peut ressentir en ce moment solennel d'installation est aussi et avant tout une émotion collective.

Nous sommes toutes et tous les élu(e)s de la population éveroise et formons à présent le Conseil communal, le lieu du pouvoir communal par excellence.

Au-delà des convictions des uns et des autres, au-delà des divergences politiques, au-delà de la division majorité – opposition, nous sommes élus par la population éveroise qui exige de nous, à présent, le maximum de notre action et la défense absolue du bien-vivre qui caractérise notre Commune.

Permettez-moi de m'adresser ici à l'ensemble des élus du Conseil communal et au Collège que vous venez d'élire et qui se trouve dans cette salle.

Vandaag wil ik een eerbetoon brengen aan eenieder van u. Ik wil jullie eren voor de mooie campagne die jullie hebben gevoerd met de zin om de democratie te laten zegevieren.

La campagne électorale a été un moment fort et digne qui a permis aux Everois de se prononcer sur le projet de ville majoritaire qu'ils souhaitent pour les six prochaines années.

La participation citoyenne aux élections de cette année a été plus importante qu'il y a six ans, preuve s'il en fallait que l'érosion démocratique ne touche pas Evere et que la volonté d'implication de sa population dans la gestion communale reste forte.

Nous ne pouvons que nous en réjouir, collectivement.

Le résultat de ces élections montre également un rajeunissement de la moyenne d'âge des élus mais aussi un renouvellement incontestable du Conseil puisque, pour la moitié d'entre vous, vous êtes de nouvelles ou de nouveaux élus.

Je me permets donc de vous souhaiter également la bienvenue !

\*

Mesdames, Messieurs,

Durant les six prochaines années, la majorité fera d'Evere, une commune connectée et participative.

Lors des six prochaines années de travail au service des citoyens, les partenaires de la Liste du Bourgmestre, de Défi et du CDH s'engagent pour une commune accueillante, inclusive, ouverte et connectée. La politique et notre communication vers les citoyens devront être audacieuses, innovantes et simplifiées.

A Evere, nous ne passerons en effet pas à côté du XXIème siècle.

Avec près de 42.000 habitants, Evere doit répondre à tous les enjeux de la ville de ce siècle et répondre à tous les paris d'une part de la ville-Région et capitale de l'Europe que nous formons avec les autres communes bruxelloises.

A ce titre, l'ambition de la majorité est de continuer à faire bouger Evere tout en lui préservant son âme de village et ce, dans une ville où tout doit rester possible et où tous les champs du possible restent certainement ouverts.

Naast de moderne communicatiemiddelen die we zullen versterken om zo dicht mogelijk bij de inwoners te staan, willen we eveneens dat deze legislatuur een keerpunt vormt voor het gemeentelijk beleid.

Les décisions de la Commune doivent se prendre en étant plus encore à l'écoute des Citoyens. C'est aussi une exigence de notre temps.

C'est pourquoi la transition participative déjà fort présente sera renforcée pour permettre de réfléchir collectivement aux projets en amont et de permettre d'inclure davantage le citoyen dans la construction de notre Commune de demain.

Développer une vie et un dynamisme de quartier est aussi parmi les enjeux sociaux et humains importants pour les partenaires de cette majorité et très certainement l'une des priorités dont s'emparera le Collège, dès aujourd'hui.

Onze visie is die van een efficiënte openbare dienst die beantwoord aan de dagelijkse uitdagingen. In Evere vinden we de nabijheid tot de inwoners heel belangrijk en dit moet zo blijven. De plaats van iedereen is hierbij van zeer groot belang. Dit dynamische geheel moet een kracht blijven voor de vooruitgang van onze gehele politiek van gemeentelijk beleid.

\*

Nous sommes une commune éducative et curieuse, une commune qui développe l'esprit des plus jeunes. Nous sommes fiers de notre tissu scolaire communal actuel mais nous nous devons de le développer sans cesse encore pour lui donner les moyens nécessaires au déploiement d'une pédagogie optimale dans un monde qui bouge.

A ce titre, nous continuerons à répondre aux besoins de notre population et aux enjeux qui nous sont dictés par le boom démographique que nous connaissons.

La mandature sortante a fort investi dans la création de plus de 1.000 places dans l'enseignement communal, quel que soit le niveau d'âge, nous verrons la concrétisation de ces efforts colossaux dans les prochains mois mais nous n'en resterons certainement pas là et nous continuerons à investir encore pour un enseignement communal de qualité et en optimisant encore la création de nouvelles places en milieu scolaire.

Le projet d'ouvrir une école secondaire publique à pédagogie active sur le territoire de la commune reste plus que jamais nécessaire et donc dans nos projets et réalisations les plus immédiats.

\*

Evere est sans aucun doute une commune où il fait bon-vivre et doit encore et toujours le rester.

Augmenter et valoriser les espaces publics agréables et créatifs et faire d'Evere une véritable commune urbaine, avec la participation des citoyens, est vital pour une vie de quartier axée sur le bien-être.

Onze ambitie is om de inwoners nauw te betrekken bij de openbare hervormingen van gebruiksvriendelijke plaatsen en om onze openbare parken te doen herleven en er een plaats van te maken die aangenaam is voor iedereen.

Les plaines de jeux pour enfants seront rénovées et amplifiées, et une ferme urbaine accessible au public sera créée.

Le parc du Bon Pasteur sera réaménagé, avec le soutien de Bruxelles Environnement, en une grande structure récréative et sportive, avec des activités de sensibilisation à la nature.

Investir dans un environnement serein et sûr est aussi au centre de l'action de l'équipe de majorité pour les six années à venir.

Ainsi, nous voulons renforcer l'émancipation et la participation citoyenne des jeunes et des moins jeunes en concrétisant des projets participatifs via le travail des éducateurs et du secteur associatif dans les différents quartiers de notre territoire communal, à l'image de Germinal Clean, et du nettoyage collectif de Moeraske. Waken over de veiligheid van de inwoners, in overleg met de politiezone, waarbij een grote aanwezigheid op de openbare plaatsen verzekerd wordt, is eveneens een kracht van onze gemeentepolitiek inzake preventie. Notre volonté est de rendre Evere encore plus sûre en augmentant la présence visible des gardiens de la paix en rue, 7 jours sur 7 et de 7 heures à 21 heures, en renforçant la sécurité des entrées d'écoles et des manifestations publiques, en augmentant le travail des médiateurs de quartier pendant la nuit via l'asbl Egregoros, en luttant contre la polarisation sociale ou toute forme de repli sur soi en multipliant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles et en continuant à élargir une politique d'installation de caméras dans l'espace public.

La sécurité de toutes et tous est l'un des pans les plus essentiels du bon vivre ensemble et c'est sans nul doute l'une des priorités de notre majorité.

\*

La sécurité d'existence des Everois est également celle de garantir une politique créative d'emploi en faveur de nos citoyens. Afin de promouvoir l'embauche des Everois(e)s par des entreprises éveroises, en collaboration avec la maison de l'emploi, nous allons dynamiser le job day, créer des bourses d'emploi étudiant local, de stage en entreprise, de formations aux nouvelles technologies en concertation avec les acteurs sociaux au niveau local afin de permettre aux jeunes et aux demandeurs d'emplois de réaliser des expériences de travail durable et de qualité et aux entreprises de s'impliquer socialement dans leur commune, et ainsi inscrire la commune dans la lignée de la politique régionale de l'emploi et bénéficier des effets régionaux au bénéfice des Everois(e)s.

Il faut également lutter de manière efficace contre la discrimination à l'embauche par une sensibilisation régulière des employeurs .

Nous devons exploiter davantage les nouveaux gisements d'emplois en soutenant la création d'emplois de proximité dans des domaines variés en fonction des besoins de la population locale tels que l'entretien des espaces verts, la propreté, la mobilité ou la sécurité.

\*

La mobilité et le stationnement touchent aux préoccupations quotidiennes des Everoises et des Everois, qu'il s'agisse des étudiants utilisant les transports en commun, des entrepreneurs confrontés aux difficultés de circulation dans certains quartiers et à des moments précis, ou des riverains confrontés aux incivilités les plus diverses. La voie publique est un espace collectif au sein duquel chaque usager doit pouvoir se déplacer efficacement, dans la sérénité et en toute sécurité, avec une attention particulière pour les PMR.

Le développement de l'intermodalité des transports et la fluidité de la mobilité restent les objectifs majeurs de la commune, qui veillera également à renforcer l'offre de stationnement au bénéfice des riverains.

Opleidingen omtrent verkeersveiligheid en een degelijk en verstandig gebruik van de openbare weg, net als regelmatige en doelgerichte sensibilisatiecampagnes, maken deel uit van de belangrijkste maatregelen die we voorzien inzake preventie.

Nous veillerons à établir, dès l'entame de cette mandature, un cadastre exhaustif des points problématiques, des travaux, de l'état des voiries mais également des incidents sur la voie publique, des mesures prises et des améliorations envisagées. Ce cadastre et son évolution sera régulièrement présenté au conseil communal et à la population.

La commune renforcera ses contacts et sa collaboration avec les sociétés de transports et les différents opérateurs en matière de mobilité afin que les offres de transports publics et de formes alternatives de transport correspondent aux demandes et aux besoins des Everois.

Le plan de stationnement fera également l'objet d'un audit particulier, avec la volonté d'en améliorer les points faibles et de le faire évoluer. La commune veillera à élargir l'offre de stationnement au bénéfice des riverains en multipliant les synergies avec le secteur privé et les grandes entreprises, lesquelles seront incitées à participer à l'effort collectif en mettant à disposition leurs infrastructures en dehors de leurs heures habituelles d'utilisation.

\*

Evere doit rester une Commune où tout le monde peut se loger décentement.

Le droit au logement décent pour tous est un objectif ambitieux que la Commune d'Evere poursuit depuis de nombreuses années.

Les quartiers sont tous très différents mais ont ceci en commun qu'ils cherchent à garder une place importante au logement.

Si trouver un logement aujourd'hui à Evere n'est pas compliqué, trouver un logement à un prix abordable devient de plus en plus difficile.

L'objectif de la Commune est d'augmenter son offre de logement public ou encadré pour maintenir un moyen de régulation du prix du logement sur son territoire. La Commune a plusieurs leviers pour ce faire et veillera toujours à les préserver. Elle est représentée dans la société coopérative de logement social Evercity, issue de la fusion de Germinal et Ieder Zijn Huis.

Nous entendons également renforcer notre agence immobilière sociale qui prend en gestion des logements sur le marché locatif privé pour les relouer à des prix modérés.

Enfin, nous souhaitons renforcer notre régie foncière communale moderne et performante.

On sait trop bien que logement est le premier outil pour créer la mixité et le bien vivre ensemble dans nos quartiers. Nous souhaitons une ville plurielle et pas une ville composée de ghettos où on se regroupe sur une base sociale. Le logement est l'endroit de la solidarité culturelle et générationnelle. La politique du logement sera également au cœur de notre action politique pour les six prochaines années.

Ainsi, nous évaluerons les besoins de rénovation des logements publics et sur cette base établir un plan de rénovation ; nous créerons 250 logements publics nouveaux sur Evere ; nous veillerons à augmenter le nombre de logements pris en gestion par l' AIS en soutenant de manière plus proactive son activité ; nous mènerons des projets de logement social acquisitif sur le modèle du Community Land Trust ; nous veillerons à développer des projets de logement intergénérationnels (de type, maisons kangourou).

Afin de continuellement augmenter le parc de logements disponibles, nous utiliserons efficacement les leviers coercitifs contre les logements privés inoccupés

Afin d'aider au mieux la population, nous veillerons à informer le public sur les primes et aides existantes pour la rénovation et la construction ainsi qu'à diffuser l'information sur l'allocation loyer régionale qui vient d'être renforcée.

S'il y a bien une nécessité d'être proactif dans une matière, c'est bien celle du logement et nous veillerons à toujours mieux aider les Everois et à renforcer l'accueil de nouveaux Everois.

\*

Evere est une Commune dynamique, vivante et plurielle. La cohabitation entre tous les citoyens se passe bien dans notre Commune. Mais il s'agit de rester vigilant afin de continuer à renforcer notre modèle de bien vivre ensemble. Cela passera assurément par le secteur associatif déjà très actif sur notre Commune et qui porte un nombre important de projets positifs par et pour les citoyens. La Commune ne peut régler toutes les questions dans ce secteur mais peut venir en soutien de l'action citoyenne, publique et associative en ce domaine.

Nous envisageons ainsi de créer une maison des associations pour permettre aux ASBL Everoises de disposer d'espaces de travail partagés et modernes adaptés aux activités de chacun ; de développer un service d'aide administrative aux associations ; de favoriser la création d'une maison de jeune supplémentaire dans le bas Evere ; d'encourager les activités intergénérationnelles ou, encore, de multiplier les tables de conversations qui se déroulent dans les maisons de quartier, organisées via l'ASBL La Cohésion sociale.

Evere bouge et l'offre festive, sportive et de loisirs y est de plus en plus présente.

Ons doel is om dit aanbod nog toegankelijker te maken voor iedereen, voor elk geslacht, met of zonder handicap, zonder ook maar enige vorm van discriminatie.

Pour se faire, nous allons dans un premier temps augmenter la bourse des sports, nous allons également octroyer des subsides complémentaires aux clubs de sport, des parcours de santé seront installés et le nouveau centre sportif sera construit pour remplacer l'ancien complexe sportif Guillaume.

L'offre doit aussi d'avantage être centrée sur les besoins et attentes des différents quartiers et favoriser une grande mixité socioculturelle. Les fêtes de quartier et les grands événements festifs et sportifs, telles que Evere en Fête ou la Journée sportive Solidaire, importants vecteurs de citoyenneté, mettront en valeur des artistes everois ou bruxellois, et des ateliers culturels seront proposés pour les jeunes et jeunes adultes, aujourd'hui trop souvent exclus de l'offre culturelle car pressentie comme élitiste.

Enfin, Evere est un endroit convivial et festif où chacun peut trouver des moments de rencontre et d'évasion. L'année 2019 sera particulière à ce propos puisque l'année prochaine, Evere fêtera ses 900 ans, anniversaire que nous comptons commémorer avec un programme culturel, festif et participatif qui se déroulera tout au long de l'année prochaine et qui marquera encore plus l'attachement des citoyens pour sa Commune.

\*

Quant aux finances de la Commune saines à ce jour, avec un pari réussi quant au boni de l'exercice propre en 2018, il y aura lieu de tenir compte des axiomes suivants :

- L'exercice propre en équilibre ;
- La compression des dépenses là où c'est possible ;
- L'optimalisation des recettes de toute nature.

\*

Mesdames, Messieurs,

Le programme pour cette mandature est, à ce stade, non exhaustif.

J'ai balayé devant vous les premières ébauches des politiques qui marqueront la mandature 2018 – 2024.

Vous en aurez tous les détails au moment de la discussion de la Note de Politique communale lors d'un prochain Conseil communal qui adoptera le prochain budget mais aussi le plan triennal de début de mandature.

Dit geeft ons de mogelijkheid om hierover in debat te treden en onze standpunten uit te wisselen.

Si aujourd'hui nous en sommes aux prémices, force est de constater que le chantier est vaste et que nous avons toutes et tous du travail pour parvenir à bâtir la Commune de demain.

Chacun de vous aura sa place sur ce chantier si, du moins, il prend les outils démocratiques qui sont à leur disposition.

Ainsi, tous ensemble, nous bâtissons une Commune d'Evere grande et digne.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Nous en avons pleinement conscience, la tâche qui nous attend est ardue car toujours et encore plus ambitieuse pour les Éveroises et les Éverois qui resteront attentifs et bienveillants aux avancées que nous mettrons en place avec et pour eux, durant ces six prochaines.

Cette ambition nouvelle, c'est certainement dès à présent ce à quoi nous nous devons toutes et tous nous engager, avec une vigueur renouvelée qui sied en début de mandat et qu'il faudra maintenir durant toute la mandature.

Face aux enjeux et à la réalisation de toutes les ambitions nécessaires pour Evere, je demande à la majorité communale, d'être lumineuse, engagée et courageuse.

A l'opposition communale, je demande, d'être constructive et responsable.

Comme l'a déclaré Robert SCHUMANN, l'un des pères fondateurs et grand visionnaire, avec d'autre de l'Europe à laquelle nous aspirons : « Il y a deux sortes d'hommes, ceux qui veulent être quelqu'un et ceux qui veulent faire quelque chose ».

Je souhaite que chacun de nous fasse partie de la seconde catégorie de femmes et d'hommes en politique car c'est en agissant toujours pour les autres que l'on donne vraiment un sens à l'engagement politique qui fut le nôtre durant la campagne et qui nous a amené aujourd'hui à siéger sur les bancs de ce Conseil communal.

Je nous souhaite collectivement une bonne route dans cet engagement et le contrat social que nous prenons toutes et tous devant les Everois ce jour.



Je vous remercie, je déclare ce Conseil communal clos et vous invite à présent à partager le verre de l'amitié.

Christian Beoziere

Levée de la séance à 16:20  
Opheffing van de zitting om 16:20

Le Secrétaire communal,  
De Gemeentesecretaris,

Le Président du Conseil communal,  
De Voorzitter van de gemeenteraad,

Dirk Borremans

Christian Beoziere